

Programme

La lutte contre les discriminations : de la parole aux actes »

09h30 : Accueil, café

09h45 : Ouverture par les chefs de Cour : Mme HUSSON-TROCHAIN, 1ère Présidente de la Cour d'appel de Montpellier et Mr LEGRAS, Procureur Général de la Cour d'appel de Montpellier

10h00 : Intervention de Mr BALAND, Préfet de l'Hérault – Préfet de la région Languedoc-Roussillon

10h10 : Introduction sur la question de la discrimination : aspects historique et juridique

- « *10 ans après l'émergence des discriminations, où en sommes-nous ?* » par Mme COSTALASCOUX, juriste, politologue, directrice de recherche au CNRS

- « *Faire enfin droit aux victimes ? Evolution du droit interne de la discrimination* » par Mme KACHOUKH, juriste, directrice du Centre Opale

10h50 : Présentation de cas pratiques (discrimination en raison de l'origine, des opinions religieuses, de l'orientation sexuelle, du handicap) par

- M. PERRIN, représentant de la Cimade, Coordonnateur du réseau régional pour l'égalité de traitement,

- M. BOURGI, Président du Collectif Contre l'Homophobie

- Mme MULLER de l'Association des Paralysés de France

11h50 : Echanges avec la salle

12h15 : Buffet sur place

13h30 : Présentation de la Commission pour la Promotion de l'Egalité des chances et la Citoyenneté (COPEC)

- Interventions de M. RICARDO, Sous-Préfet de Lodève et de M. BOUBAKER Directeur régional de l'Acisé

- Intervention de M. MATHE, Procureur de la République adjoint sur le fonctionnement du pôle de lutte contre les discriminations du Tribunal de Grande Instance de Montpellier et son articulation avec la COPEC

14h00 : Présentation du programme EQUAL initié par le Conseil Général de l'Hérault sur la prévention des discriminations sur le marché du travail

Intervention de Monsieur ROIG, vice-président du Conseil Général de l'Hérault

Intervention de Madame HART, Présidente de FACE Hérault

14h30 : Présentation des réponses juridiques aux discriminations :

- Mme ESKENAZI, représentante de la HALDE en région PACA

- M. ROBIN, Procureur de la République au Tribunal de Grande Instance de Montpellier sur l'aspect pénal

- M DENJEAN, Juge des victimes

- Maître GENOYER, avocat au Barreau de Montpellier sur l'aspect civil

15h30 : Echanges avec la salle

15h45 : Conclusion de la journée par M. MOMBEL, président du Tribunal de Grande Instance de Montpellier et M. ROBIN, Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance de Montpellier